

Décision Générale colonial

Décision n° 1053 Personnel européen

n° 1053

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 août 1946
Numéro JO n° 8 du 31/08/1946	Date du numéro 31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Un congé sans solde d'un mois, pour raisan de santé, est accordé à compter du 1er août' 1946 à Mme Mongin, secré-
taire-compta ble auxiliaire en service au cercle DE Djibouti. Durant l'absence de Mme Mongin, M. Raharijaona (Victor), sous
gouverneur du cadre spécial de Madagascar, assurera les fonctions de régisseur-comptable de la Caisse des me nues recettes.